

32 rue Yves Toudic
75010 Paris
01 44 79 10 85
www.cipac.net

Fédération
des professionnels
de l'art
contemporain

Siret 415 293 208 00054

Madame Christelle Morançais
Présidente de la région
Hôtel de Région
1 rue de la Loire
44966 Nantes Cedex 9

Madame la Présidente,

Le CIPAC et l'ensemble des professionnels des arts visuels qu'il représente souhaitent vous alerter sur votre initiative de retirer un financement massif de l'engagement culturel de la région en Pays de Loire.

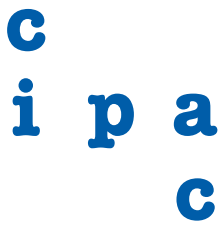
Le projet de loi de finances pour 2025, qui marginalise les arts visuels, combiné aux réductions budgétaires que vous avez annoncées en Pays de la Loire, fait peser un double fardeau sur ce secteur déjà vulnérable. Les conséquences de ces décisions seront dévastatrices, non seulement pour les professionnels de l'art contemporain, mais également pour le public, qui risque de perdre l'accès à des œuvres et des projets porteurs de sens, de réflexion et d'émotions.

Les arts visuels sont pourtant une source de richesse économique et sociale. Chaque exposition, résidence ou programme éducatif soutient un tissu d'acteurs locaux (artistes, critiques, commissaires, régisseurs, médiateurs...), tout en générant des retombées positives dans le tourisme et l'économie locale.

C'est avec une vive inquiétude que nous vous adressons cette lettre, à l'heure où les coupes budgétaires envisagées dans le secteur culturel, tant au niveau régional que national, menacent de ruiner un écosystème essentiel à la vitalité et l'attractivité du territoire. Pour la création artistique, ces coupes vont accentuer la précarisation des artistes et des structures. Cela conduit à une réduction des opportunités de création et d'expérimentation, appauvrissant ainsi l'innovation et la diversité culturelle.

Nous connaissons les contraintes budgétaires auxquelles les régions sont confrontées à raison des baisses de dotations prévues aux collectivités locales, mais cela ne justifie pas d'aller au-delà de ces économies et de faire l'arbitrage de laisser la culture et les arts visuels de côté.

Le CIPAC et l'écosystème des arts visuels vous appellent à protéger ce secteur clé qui doit rester un investissement stratégique dans l'avenir de la région et de ses habitants. Ils vous exhortent à reconsidérer les baisses de financement annoncées.



Fédération
des professionnels
de l'art
contemporain

Nous croyons fermement que la concertation avec les acteurs culturels peut permettre d'identifier des solutions équilibrées, respectant à la fois les contraintes budgétaires et les besoins des créateurs et du public.

Nous restons à votre disposition pour contribuer à ce dialogue constructif et pour défendre ensemble la place des arts visuels dans notre société et dans les territoires.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations respectueuses.

À Paris, le 27 novembre 2024,
Sophie Auger-Grappin et Aude Cartier,
Coprésidentes du CIPAC

32 rue Yves Toudic
75010 Paris
01 44 79 10 85
www.cipac.net

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more complex and stylized, while the one on the right is simpler and more compact.

Siret 415 293 208 00054

Copie à Madame Rachida Dati, ministre de la Culture et à Madame Carole Delga, Présidente de l'ARF

CIPAC

Fédération des professionnels de l'art contemporain

Organisation professionnelle nationale représentant les diffuseurs des arts visuels au sein du CNPAV, du CNESERAC, à l'AFDAS, au Conseil d'administration de la 2S2A, interlocuteur des pouvoirs publics à l'Assemblée nationale, au Sénat et auprès des ministères de la Culture, du Travail, des Finances et de la Santé, le CIPAC est un des acteurs majeurs de la connaissance et de la structuration du secteur des arts visuels.

Les 30 organisations professionnelles membres de la Fédération

ACB – art contemporain en Bretagne

ADRA – association de développement et de recherche sur les artothèques

AFROA – association française des régisseurs d'œuvres d'art

AICA FRANCE – section française de l'association internationale des critiques d'art

AIR DE MIDI – réseau art contemporain en Occitanie

ANDÉA – association nationale des écoles supérieures d'art

ANÉAT – association nationale des écoles d'art territoriales de pratiques amateurs

APPÉA – association nationale des prépas publiques aux écoles supérieures d'art

ARTS EN RÉSIDENCE – réseau national

ASTRE – réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine

BEAR – bibliothèques d'écoles d'art en réseau

BLAI – association nationale des professionnels de la médiation en art contemporain

BOTOX(S) – réseau d'art contemporain Alpes et Riviera

CEA – association française des commissaires d'exposition

CPGA – comité professionnel des galeries d'art

DCA – association française de développement des centres d'art contemporain

DEVENIR ART – réseau des arts visuels en Centre-Val de Loire

FFCR – fédération française des professionnels de la conservation-restauration

Fondation Francès

L'ŒUVRIÈRE - association d'installatrices et d'installateurs d'œuvres d'art

PAC – Provence art contemporain

PLAN D'EST – Pôle arts visuels Grand Est

PLATFORM – regroupement des fonds régionaux d'art contemporain

PÔLE ARTS VISUELS Pays de la Loire

Réseau DIAGONAL

Réseau DOCUMENTS D'ARTISTES

RN13BIS – art contemporain en Normandie

SEIZE MILLE – réseau art contemporain Bourgogne Franche-Comté

TRAM – réseau art contemporain Paris / Île-de-France

50°NORD-3°EST – pôle arts visuels Hauts-de-France & territoires transfrontaliers